

AFFAIRE DES FOURRURES

M. LEMIEUX s'est plaint amèrement depuis le commencement de la campagne électorale d'avoir été vilipendé, calomnié, diffamé au sujet de cette affaire des fourrures. Il a couvert d'injures ceux qui lui ont demandé d'expliquer sa conduite dans cette mystérieuse affaire, qui a eu dans le temps un si grand retentissement et dont M. Lemieux n'a jamais réussi à se justifier.

Le moyen de rendre justice à tout le monde est de mettre sous les yeux du public l'enquête assermentée prise devant le juge de Paix Chauveau.

Lisez et jugez.